



## **LE RENOUVEAU DES ROUTES VITICOLES** de la Région Pays de la Loire

De l'Hérault au Jura, les Routes des vins, régionales ou départementales, permettent un tour de France viticole. Elles sillonnent et souvent structurent les 760 000 hectares de vignes de l'Hexagone. Après les pionnières, la Route des Grands crus de Bourgogne en 1937 et la Route des vins d'Alsace en 1953, il continue de s'en créer. Mais font-elles encore sens aujourd'hui, à l'heure où l'on questionne la consommation d'alcool et le tout-voiture, où les technologies permettent d'ignorer panneaux et fléchages, où le long déjeuner, parfois étoilé, ne scande plus forcément l'itinérance ? Leur promesse est-elle encore signifiante pour les touristes, mais aussi et d'abord les vignerons ? En Maine-et-Loire, la restructuration de la Route des vins et villages de l'Anjou est riche d'enseignements.

**BENOIT FISZPAN ANDRIOT** / Chargé du développement des filières Anjou-Tourisme

**JEAN-MICHEL MONNIER** / CEnologue, Professeur des Universités associé à l'ESTHUA, Institut National de Tourisme de l'Université d'Angers

**E**n octobre 2024, l'accueil du workshop international Destination Vignobles a montré l'ambition de la Région Pays de Loire et de ses partenaires Anjou tourisme, Destination Angers et Interloire de positionner l'œnotourisme comme une filière de premier ordre en Anjou et dans l'ensemble des vignobles de la région. Les routes des vins présentées dans le dossier technique ont permis d'inspirer des éducateurs et de mieux orienter les tour-opérateurs. Dans « angevin », il y a vin, et nos études prouvent que nos visiteurs associent l'Anjou au vin, blanc, rouge ou rosé d'Anjou et encore davantage au patrimoine des châteaux de la Loire et des villages. D'après une enquête Anjou Tourisme de 2021 auprès de 5900 visiteurs<sup>1</sup>, la moitié d'entre eux considère comme fondamentale la découverte des vins et produits du terroir. Et plus du quart du panel (26 %) avait emprunté durant leur séjour une des six boucles thématiques de Maine-et-Loire.

#### ITINÉRANCE AU LONG COURS OU PETITES BOUCLES

Alors qu'il y a dix ans, la Route des vins d'Anjou composait une partie du linéaire de la Route des Vins du Val-de-Loire, l'offre départementale a été repensée. La Route des Vins du Val-de-Loire, reliant Cheverny à la côte atlantique, s'étendait sur plus de 800 kilomètres en traversant cinq départements (la Loire-Atlantique, l'Indre-et-Loire, le Loir-et-Cher, la Sarthe et la Maine-et-Loire). Elle ignorait certains hauts-lieux touristiques et contournait les principales villes « portes d'entrée » du vignoble, telles que Saumur ou Angers. Suite à l'étude commandée par la Région Pays de la Loire et menée par Protourisme en 2014, l'Anjou décide de mieux répondre aux attentes des touristes itinérants et des excursionnistes à la journée tout en valorisant la singularité des terroirs et du patrimoine local. Le but est également de mieux répartir la fréquentation dans le vignoble, et d'encourager l'appropriation de la route par les professionnels. Sont donc mises sur pied des boucles permettant de mieux découvrir lors d'une journée ou d'un week-end quelques-unes des vingt-sept AOC se partageant les 20 000 hectares du vignoble. Les boucles sont la Loire sauvage et la corniche angevine (58 km)

les coteaux et panoramas du Layon (86 km) le Château de Brissac et vignoble de l'Aubance (51 km) les vignobles et troglodytes du Saumurois (86 km) et enfin, Panorama de Loire, une route de 120 km partagée avec la Loire-Atlantique. Chaque itinéraire part d'une des deux Maisons des Vins du territoire, établies à Angers et à Saumur (sauf celui du Layon qui part de Doué-en-Anjou).

#### DES VINS, MAIS AUSSI DES VILLAGES

Il s'agit également de donner corps à chaque boucle, si on peut dire, en lui ajoutant un intérêt patrimonial, avec une thématique villages présente dans la nouvelle dénomination « Routes des vins et villages de l'Anjou ». Parallèlement, les communes engagées dans un label : Petites cités de caractères, Villages de charme, Plus beaux villages de France, Villes et villages fleuris, sont accompagnées sur le plan financier et en ingénierie touristique par Anjou tourisme et le Département de Maine-et-Loire. La destination « Vignobles & Découvertes Anjou-Saumur Val-de-Loire », repensée, regroupe, depuis 2018, Angers Val-de-Loire, Vallée du Layon et Saumur Val-de-Loire (plus les Mauges et le Choletais). Ces 450 kilomètres de routes ont été équipés d'une nouvelle signalétique, avec plus de 320 panneaux directionnels et identitaires identifiant clairement chaque boucle et souvent son AOC (Saumur-Champigny, Savennières, Coteaux du Layon...). Soit un investissement de plus de 80000 euros pour le département Maine-et-Loire. Ces aménagements s'affirment comme constitutifs de la nouvelle marque territoriale 2024 : l'Anjou, la force de la douceur.

#### L'ANJOU, LA FORCE DE LA DOUCEUR

En 2022, le Maine-et-Loire et ses 130 "Caves Touristiques" représente 41 % de la fréquentation du réseau labellisé par Interloire en Val de Loire, soit environ 76000 visiteurs. Et les ventes au caveau ont généré 40 millions d'euros de chiffre d'affaires. Il est apparu, à l'occasion d'ateliers menés par Anjou tourisme et ses partenaires, que certains professionnels du territoire, dont beaucoup de vignerons, ne connaissaient pas bien ces routes et ne faisaient pas de lien avec leur fréquentation touristique. Ce constat nous a d'abord invités à nous questionner sur la pertinence, le sens et le contenu des Routes des

<sup>(1)</sup> Enquête Anjou-Tourisme « Étude sur les clientèles touristiques de l'Anjou, 2021 », 5900 répondants.

vins. Une pratique associée à la voiture et aux années 60 Les Routes mettent en tourisme le vignoble. Elles suggèrent un objectif et l'existence de haltes, hébergeurs, restaurateurs, elles sont importantes pour la clientèle des camping-caristes. Mais, pour les autres, sont-elles pertinentes, alors que le rapport à l'alcool et au vin, notamment dans un contexte routier, s'est complexifié ? A l'époque du GPS, qui rend inutile certaines signalétiques routières, les panneaux doivent être pensée différemment. Enfin et surtout, alors que la question des mobilités est centrale, le terme « Route des vins » évoque une pratique étroitement associée à la voiture, très questionnée aujourd'hui. Leur imaginaire, inspiré des pionnières, Route des Grands crus de Bourgogne en 1937, Route des vins d'Alsace en 1953, se réfère à une époque où l'on s'arrêtait des heures dans un restaurant si possible étoilé, où l'on repartait repu sans trop craindre gendarmes et éthylomètre.

Aujourd'hui, notre Route des vins et villages de l'Anjou s'associe à des pratiques différentes, croisières en toues sur la Loire, balade à vélo, visite des châteaux de la Loire, des troglodytes et de la gastronomie locale... Notre territoire, bien desservi par le train à partir d'Angers, et parcouru par la mythique « Loire à Vélo » se prête à la bicyclette : 250 kilomètres de voies cyclables et petites routes jalonnent le vignoble d'Anjou-Saumur.

#### MIEUX INTÉGRER ET INFORMER LES PROFESSIONNELS

Pour que les professionnels s'approprient la Route, Anjou-Tourisme et ses partenaires du Club œnotourisme Anjou-Saumur, ont mis en place des actions. Domaines viticoles, hébergeurs et prestataires d'activités, ont été incités à davantage former réseau et à mieux associer appellation et territoire afin d'optimiser le renvoi de clientèles vers les domaines. Ils ont été conviés à des ateliers pour concevoir dans un esprit de collection des affiches modernes des boucles, en leur associant des éléments identitaires tels que vélo, guinguette, ou combi-van. Et aussi, patrimoine, châteaux, villages... Il s'agit de dépoussiérer la communication tout en assumant qu'il s'agit d'une route. La gouvernance collective est assurée



© ANJOU TOURISME



**Aujourd'hui, notre Route des vins et villages  
s'associe à des pratiques différentes, croisières  
en toues sur la Loire, balade à vélo...**



© J.M. MONNIER



250 kilomètres de voies cyclables et petites routes jalonnent le vignoble d'Anjou-Saumur.



par Anjou Tourisme qui collabore avec les cinq offices de tourisme des territoires viticoles, Solutions & Co (Agence de développement économique de la région), Interloire, la Fédération Viticole Anjou-Saumur, le Syndicat des Vignerons Indépendants, la Chambre d'Agriculture). L'Université d'Angers et son Institut National du Tourisme (INNTO France - ESTHUA) est associée. Et dans le cadre des réflexions du Club œnotourisme, Anjou et de la Licence professionnelle « Communication et valorisation des territoires - Parcours Œnotourisme » (Campus de Saumur), quarante étudiants des promotions 2022-2023 et 2023-2024 ont été chargés de réaliser un livre blanc sur les routes des vignobles de l'Anjou et du Nantais.

#### DES ÉTUDIANTS AU PIED DES CEPS

Chaque groupe de trois étudiants s'est vu confier une route spécifique, avec pour mission de l'étudier en profondeur, d'identifier les appellations et cépages spécifiques à leur territoire, de référencer les paysages, le patrimoine naturel et bâti et de recenser les activités œnotouristiques proposées. Les étudiants ont rencontré les acteurs locaux et réalisé des enquêtes approfondies. Un défi pour ces jeunes chercheurs au regard neuf mais une observation pertinente pour nos Routes

des vins et villages de l'Anjou et les façons de renforcer leur attractivité. Parmi leurs réflexions : la meilleure fidélisation des œnotouristes grâce à une cohésion de groupe entre les différents acteurs, l'exploitation par les communes de Bouchemaine et Savennières de l'inscription à l'Unesco des paysages viticoles de la vallée de la Loire (depuis 2000) la valorisation des vins en appairant fouées et vins du saumurois, rillauds d'Anjou et vins rouges de Brissac, « galipettes » et rosés secs, friccassées d'anguilles de Loire chenin secs... sans compter le mariage du chenin B et de la « goulaine », une tourte récemment désignée comme le plat emblématique de l'Anjou. Les étudiants ont également suggéré des créations d'évènements ou de fêtes viticoles pour attirer durant la saison estivale des touristes, ou bien au printemps et automne des œnotouristes locaux : « Les rosés en fleur » qui mettent en lumière les vins rosés et les roses de Doué la fontaine, cité des roses ; une Tablée sur le pont de la Loire reliant Ancenis à Liré, les départements Loire-Atlantique et Maine-et-Loire et leurs mêmes appellations d'origine contrôlée (Muscadet Coteaux de la Loire, Coteaux d'Ancenis, cru Champtocéaux). S'inscrivant dans la volonté de valoriser les domaines environnementaux en construisant une expérience touristique différenciante, axe de travail inscrit dans le schéma de développement touristique 2022-2028 de l'Anjou, ils ont aussi imaginé « l'écobance – festival » réunissant les vignerons bios de l'appellation Coteaux de l'Aubance pour parler écologie et vins...

#### ROUTE DES VINS-ROUTE DE L'EAU

Leurs travaux ont concerné la valorisation du patrimoine naturel : lecture de paysage en dégustant le vin produit dans le lieu donc une forme de « géo-sensorialité d'un site », la découverte de la faune et de la flore donc de la biodiversité de la vigne, les éco-pâturages, l'agroforesterie. Mettre en rapport la Route des Vins et la route de l'eau leur a semblé un axe de travail intéressant. Rivières et cours d'eau convergent vers la Loire, ses affluents, le lac de Grand-Lieu et jusqu'à l'océan Atlantique... Tous les travaux ont donné lieu à des soutenances en présence du club de l'œnotourisme de l'Anjou, puis à des échanges avec les professionnels et enseignants chercheurs de l'ESTHUA et sont en cours d'exploitation. ■